



3 MARCHÉS NOCTURNES CET ÉTÉ : APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX

Après le succès des marchés nocturnes notamment lors de Bonheurs d'hiver pendant les fêtes, la Communauté de communes et la Ville de Millau organisent 3 marchés estivaux les mercredis 30 juillet, 6 et 13 août 2025, sur la place Foch et la rue Clausel de Coussergues, de 19h à 23h. Les commerçants et artisans locaux peuvent réserver leur espace d'ici le 30 juin 2025.

Publié le 03 juin 2025

Pour cette édition 2025, la place Foch et la rue Clausel de Coussergues seront mises à disposition des commerçants et artisans de la Communauté de Communes Millau Grands Causses. Cet espace sera ouvert au public de 19h à 23h, (installation à partir de 16h).

- Un tarif exceptionnel sera proposé en raison du caractère éphémère du marché, fixé à 1.70€ par jour et par mètre linéaire.
- L'accès à l'électricité (facultatif) est fixé à 1,70 € supplémentaire par jour.
- A noter que les tables et parasols ne seront pas fournis.

INSCRIPTIONS POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour s'inscrire, vous devez : -

Être un commerçant ou artisan local de la Communauté de communes Millau Grands Causses

- Remplir le formulaire mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville
[ou en ligne ici après le courrier](#)
- Déposer le formulaire ainsi que les pièces justificatives indiquées, auprès du service des Droits de Place de la Ville de Millau (Hôtel de Ville - 17 avenue de la République)

Inscription avant le 30 juin 2025.

*Votre inscription devra être accompagnée d'un chèque de caution de 68€.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30